

CESER : **5 février 2018**
Intervention n° : **08**
Document : **Feuille de route Mer & Littoral**
Orateur : **Emmanuel Thauhier**

Je m'exprime au nom des acteurs économiques du collège 1,

En matière de développement économique et d'aménagement, notre Assemblée a fourni ces dernières années de nombreuses productions pour anticiper, comprendre et proposer des pistes de travail pour la valorisation du potentiel maritime de la Bretagne.

La feuille de route qui nous est proposée aujourd'hui, par la définition de priorités et d'actions spécifiques, répond à une attente partagée d'accélérer et de concrétiser le processus de valorisation de cette économie bleue.

Et nous souhaitons souligner ici deux points concernant les outils essentiels à cette économie que sont les ports de commerce.

Bien sûr, nous partageons l'objectif de faire des ports un levier du développement de la Bretagne. Mais la problématique de l'accroissement de l'arrière-pays des ports bretons doit à notre sens être posée avec davantage d'acuité dans la future stratégie. La géographie bretonne n'est pas modifiable et accroître le développement économique de nos ports, par une augmentation significative des trafics, passera nécessairement par davantage de multimodalité, intégrant une véritable composante ferroviaire.

A contrario, la prise en compte aujourd'hui des besoins spécifiques de foncier portuaire, par l'intermédiaire d'un zonage particulier, va selon nous dans le bon sens et répond à de véritables enjeux pour le tissu économique portuaire. La gestion de ce foncier devra être guidée par deux lignes directrices :

- Tout d'abord, se positionner d'emblée sur une gestion de long terme, seule à même de préserver des ressources foncières pour saisir des opportunités économiques et doter les ports de capacités à développer de nouveaux services.
- Ensuite, assumer une priorité donnée aux activités industrielles et logistiques tournées vers la mer.

Les opérateurs et acteurs économiques de ports sont et seront aux côtés de la Région pour favoriser la bonne intégration des problématiques portuaires dans la stratégie régionale.

Je vous remercie de votre attention.